

**ABONNEMENT.**

**Saumur :**  
 En an. . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 En an. . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**

**A SAUMUR,**  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE**

**L'ECHO SAUMUROIS**

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**

**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**INSERTIONS.**

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

**On s'abonne :**

**A PARIS,**  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.**

**SAUMUR**

**5 Janvier 1884.**

**Chronique générale.**

Plusieurs députés opportunistes songent à présenter une proposition de prorogation de la Chambre aussitôt après la constitution de son bureau définitif.

Retrés le 8, les représentants du pays s'en iraient, de la sorte, le 10 ou le 11.

Les opportunistes trouvent qu'ils n'ont pas assez de vacances, sans doute.

D'autre part, leur prorogation serait un procédé ingénieux pour permettre au gouvernement de n'être pas gêné par de nouvelles demandes d'explications sur les affaires du Tonkin.

Par suite de l'absence de plusieurs membres du cabinet, les ministres ne se réuniront pas aujourd'hui. Ils ne se réuniront à l'Élysée que mardi prochain, jour de l'ouverture de la session ordinaire de 1884.

Le ministre de la justice et des cultes a adressé aux évêques et aux présidents des consistoires protestant et israélite une circulaire relative aux prières publiques prescrites par la Constitution à l'ouverture de la session ordinaire des Chambres.

**Le budget de 1885.** — Le ministre des finances s'occupe de la préparation du budget de 1885, qui devra être déposé à la Chambre d'ici à quelques semaines. M. Tirard vient d'écrire à ses collègues pour les inviter à lui transmettre leurs propositions de dépenses pour leurs ministères respectifs.

Le duc d'Aumale, qui s'était tenu à l'écart de la politique depuis la mort du comte

de Chambord, a reçu, à l'occasion du jour de l'an, plusieurs notabilités conservatrices. Il leur a dit : « Qu'il ne fallait pas abandonner, sans combattre, le terrain à ses ennemis. Il est temps qu'on ne voie plus sur la brèche des hommes dévoués, mais isolés et combattant seuls contre les républicains les plus actifs, et contre l'administration exerçant la candidature officielle. »

Le prince Jérôme a eu un long entretien ces jours-ci avec le général Fleury et le prince Murat, au sujet des incidents provoqués par les lettres de son fils.

L'Agence Havas dit qu'il est inexact que l'on ait proposé de « racheter » les chemins de fer de l'État.

D'après les *Tablettes*, il est aussi inexact d'affirmer que l'État ait eu le désir de vendre que de prétendre que les Compagnies aient eu l'envie d'acheter.

S'il faut en croire une dépêche de Berlin, publiée par le *Standard*, le Czar ne serait nullement tombé de traîneau comme on l'a raconté, mais aurait été, en réalité, victime d'une tentative d'assassinat. On dit maintenant que les prescriptions des médecins qui le soignent seraient celles qui s'appliquent en cas de blessure par arme à feu.

C'était mercredi l'anniversaire de l'Académie française, qui a atteint sa 249<sup>e</sup> année. C'est, en effet, le 2 janvier 1635, qu'elle fut créée par le cardinal de Richelieu.

**Expédition du Tonkin.** — Le ministre de la marine n'a pas reçu de nouvelles dépêches de l'amiral Courbet, et l'on ignore toujours quelles sont les intentions du commandant de notre corps expéditionnaire au sujet de l'attaque sur Bac-Ninh. On croit que l'amiral Courbet attend l'arrivée du gé-

néral Millot pour lui laisser la conduite des futures opérations militaires, qui doivent nous assurer le protectorat effectif du Tonkin.

L'amiral Peyron vient de télégraphier à l'amiral Courbet de lui envoyer le plus tôt possible la liste des morts et des blessés dans les combats qui ont eu lieu dans l'affaire de Son-Tay. (*National*.)

**L'insurrection du Soudan.** — Il se confirme que le beau-frère du Mahdi est arrivé à trente mille de Karioum, soulevant les populations sur son passage.

La garnison de Khartoum est trop faible pour résister.

**1877 et 1884.**

Nos bons ruraux, dit la *Gazette des Campagnes*, se souviennent-ils, par hasard, des mirobolantes promesses que leur firent les 363 en 1877 pour enlever le pouvoir aux conservateurs ? S'ils sont assez légers pour l'oublier, tâchons de leur en rafraîchir la mémoire.

A en croire les républicains, leur avènement au pouvoir allait ouvrir une ère incomparable de prospérité. — Le commerce montrerait une activité inconnue. — L'industrie prendrait un vigoureux essor, les dépenses allaient être réduites — les impôts diminués — les contribuables et surtout les agriculteurs seraient dégrevés, la République ferait de la France un éden, objet d'envie pour tous les peuples.

Voilà, n'est-il pas vrai, ruraux, ce que vous promettaient les républicains il y a six ans ? Vous êtes la naïveté de les prendre au mot, en 1877 ; et la naïveté plus grande encore de ne pas les congédier en 1884.

Eh bien ! à la veille de 1884, que pensez-vous de vos élus, et de vous-mêmes ? Comparez leurs promesses à leurs actes. Où est la prospérité du commerce ? Où est celle de l'industrie ? Et l'agriculture, dans quel état l'ont-ils mise ? Où est l'économie des finances ? — Ils ont augmenté de 400 millions

les fonctionnaires — ils ont augmenté la dette publique de deux milliards, — ils ont dévoré les réserves des caisses d'épargne, des caisses de retraite de la vieillesse ; ils suspendent l'amortissement des amortissables et de la dette consolidée ; ils ont surchargé les impôts d'énormes centimes additionnels, pour l'État, pour les départements et pour les communes. — Ils ont sacrifié tous les intérêts du pays à leur haine contre la religion et contre la liberté religieuse. Ils ont mis l'État et les communes sur le chemin de la banqueroute, et leur tyrannie s'exerce sans scrupules sur la bourse et sur la conscience de toute la nation.

Oui ou non, répondez, ruraux, ont-ils fait les promesses que nous venons de rappeler ? — Oui ou non, ce qu'ils vous donnent réalisent-il ce que vous attendiez d'eux ? Oui ou non, êtes-vous assez abrutis pour les croire capables de s'arrêter sur la pente fatale où ils font glisser la fortune, l'honneur, la sécurité et toutes les forces vitales de la France ? — Nous défions le plus intrépide républicain de répondre : Je suis satisfait.

Non ! mille fois non ! un tel état d'abrutissement ne peut être qu'une crise maldive momentanée dans l'existence d'un peuple. Non, mille fois non, cela ne peut durer. Un tel abrutissement est un châtement bien mérité de notre sot orgueil. Mais la Providence aura à la fin pitié de nous. La France ne s'asservira pas au joug du parti qui l'exploite en l'aveuglant jusqu'au suicide, car le fait est flagrant, c'est au suicide que nous poussent les faits et gestes de nos maîtres, et l'expression exacte de l'opinion du monde civilisé sur notre compte est le mot sinistre de Bismark : « La France a une agonie folâtre ! »

**L'HOPITAL CATHOLIQUE.**

Comme nous l'avons déjà annoncé, le vénérable cardinal Guibert, archevêque de Paris, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse, une éloquente lettre pasto-

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

**LUCIENNE**

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

Quand la jeune femme se trouva dans la rue, l'inquiétude la saisit. Elle sentait la terre fuir sous ses pas. Elle allait entrer et s'asseoir dans un magasin, quand une voiture vide passa. Elle put s'y réfugier.

Raoul l'attendait avec un peu d'impatience, tout en fumant une cigarette. Il était rentré depuis une heure environ, quand Lucienne parut, si pâle et si défaite qu'il s'écria :

— Mon Dieu ! Lucienne, qu'avez-vous ?

— J'ai grand mal à la tête, répondit-elle en toute sincérité.

Raoul fronça légèrement les sourcils et n'osa pas demander d'où venait cette migraine. Chacun sait que ce mal naît facilement d'une contrariété. Le jeune mari trouva plus prudent de ne pas trop sonder la question. Il se contenta de dire avec un peu d'embaras :

— Que vous êtes délicate, ma pauvre amie ! vraiment, cela me désole.

Au dîner, il multiplia les attentions. Lucienne

lui souriait volontiers, mais elle ne mangeait pas, elle parlait d'une voix affaiblie. Un poids semblait opprimer chez elle le corps et l'esprit.

— Vous devriez vous coucher, lui dit son mari lorsqu'ils sortirent de table.

Elle secoua la tête.

— Laissez-moi jouir un peu de vous ce soir, répondit-elle en s'appuyant sur son bras.

— Oui, certainement. J'attendrai pour me rendre au Cercle que vous ayez le désir de vous reposer.

Ils entrèrent dans la chambre tout embaumée encore du parfum des fleurs.

Raoul déplia un journal.

— Voulez-vous que je vous fasse connaître Buenos-Ayres ? demanda-t-il. En voici le portrait authentique, tracé par un voyageur. Cet article paraît plein de verve.

— Je veux bien, répondit Lucienne en lui tendant la main.

Il serra les doigts qui cherchaient les siens. Alors, tout à fait remis à l'aise, il commença d'un ton léger sa pittoresque lecture. Mais ce fut en vain que se succédèrent les tableaux les plus colorés ; en vain que de piquantes réflexions s'ajoutèrent à ces brillantes peintures. Lucienne, affaissée dans un fauteuil, ne voyait qu'une image : celle de cet homme fatal, si soudainement arraché au mystère, et levant sur elle des regards épouvantés.

**VI**

La nuit ne fit pas cesser cette obsession. Au contraire. Dans le calme, le silence, le demi-endormissement qui, en reposant le corps, permet à l'âme d'être plus libre et plus active, Lucienne, accoudée sur ses oreillers, sentait un combat terrible se livrer en elle. Toutes les douleurs qu'elle avait subies depuis cinq ans, prenaient, pour ainsi dire, une forme et repassaient devant ses yeux. Il semblait que, d'un seul coup, Pedro Lozarès les eût toutes évoquées. Il semblait que ravivées, aiguës de nouveau, elles s'élançassent, non de l'oubli, mais de la mélancolique douceur où elles paraissaient sommeiller.

Aux oreilles de la pauvre jeune femme retentissait encore la foudroyante nouvelle. Elle revoyait Raoul marchant, les poings serrés, les lèvres blêmes, tandis qu'elle, les mains jointes, le cœur terrifié, se demandait si l'amour de son mari survivrait à cette catastrophe. Elle revoyait M. et M<sup>lle</sup> Mauvoisin entrer, défigurés par la colère, et sa belle-mère lui jeter un « madame ! » dont elle n'avait jamais oublié l'accent. Elle se souvenait de l'entrevue déchirante qu'elle avait eue avec ses malheureux parents. Elle se souvenait de cette heure incomparable, mais si fugitive, où elle avait couvert de baisers le cher petit être, victime, lui aussi, de ce cruel événement.

En fin de compte, elle devait tous ses maux à ce lâche criminel, à cet homme qu'on pouvait dire de grande taille dans la trahison.

Et cet homme était près d'elle ! elle l'avait revu ! elle lui avait parlé !... Il lui inspirait absolument l'horreur qu'une bête fauve doit faire éprouver à ceux dont elle a dévoré les amis.

Pourtant, contre ce sentiment si juste, si naturel, un autre sentiment luttait. Cet homme manquait de tout. Il était seul, abandonné. Cet homme était bien malade... Sous la main de Lucienne, Dieu plaçait peut-être une vie à défendre, une âme à sauver.

A cette pensée, Lucienne frémit. Un véritable effroi s'empara d'elle. Elle étendit les mains comme pour repousser le calice qui se présentait. Mais la lutte continua.

— Oh ! mon Dieu ! ayez pitié de moi ! s'écria-t-elle en saisissant son crucifix et le cellant contre ses lèvres. Apprenez-moi comment vous avez pardonné à vos bourreaux !...

Elle aurait voulu pleurer, elle ne le pouvait pas. Enfin, à force de fatigue, elle s'endormit, mais sans trouver le repos. Jusque dans ses rêves, elle vit Lozarès se tourner vers elle, et répéter :

— J'ai soif.

Vingt-quatre heures s'écoulèrent avant qu'elle pût quitter son appartement. Aux questions de Raoul, elle répondait d'une manière évasive. Elle



rale sur la suppression des aumôniers dans les établissements hospitaliers.

M<sup>r</sup> Guibert constate le mauvais résultat du système par lequel on a voulu suppléer à la présence continue des aumôniers dans les hôpitaux. Il exprime l'espoir que le gouvernement, mieux éclairé, reviendra sur sa décision. En attendant, il conclut à l'institution d'une quête annuelle pour l'entretien des prêtres qui sont spécialement chargés du service des hôpitaux. De plus, il indique pour l'avenir une œuvre plus large et qui puisse directement prévenir les inconvénients résultant des hôpitaux sans aumôniers.

« Il ne suffit pas seulement d'entretenir par vos aumônes les prêtres chargés par nous du service religieux des hôpitaux, tel qu'il peut encore être fait. Il faut aussi préserver le plus grand nombre possible d'infirmes et de malades du dommage spirituel qu'ils ont à craindre. Il nous en coûte de le dire, mais le soin du salut des âmes nous y oblige : ce que vous aurez de mieux à faire pour les malades qui vous intéressent, ce sera de les éloigner des hôpitaux où ils ne trouveront plus les ministres de la religion. Quand le saint évêque Landry fondait l'*Hôtel-Dieu* dans cette grande ville, pouvait-il croire qu'un jour viendrait où l'un de ses successeurs se verrait contraint d'exhorter les chrétiens de Paris à éviter l'asile créé par sa charité, pour ne pas exposer le salut de leurs âmes !

» Dans la plupart des paroisses, il existe des associations de dames charitables qui visitent et assistent les malades à domicile ; il faut multiplier et développer ces œuvres excellentes, les établir là où elles manquent encore, leur procurer des ressources suffisantes. Par là, un plus grand nombre de malades appartenant aux classes peu aisées pourront être soignés chez eux et jouir ainsi du droit et de la facilité de recevoir les secours de l'âme.

» Si le zèle trouve d'autres moyens encore de procurer ce bienfait aux infirmes, nous ne pouvons qu'y applaudir d'avance : petites ambulances formées à peu de frais dans les maisons particulières, adaptation de locaux inoccupés à l'usage hospitalier, création même d'établissements nouveaux là où l'initiative des hommes de bien se montrerait assez généreuse pour l'entreprendre, voilà autant de perspectives qui s'ouvrent devant votre noble ardeur pour le bien. Qui sait si de tant d'efforts et de tentatives ne sortiront pas un jour de nouveaux hôpitaux libres, où l'on retrouvera, avec les soins du corps, l'esprit chrétien, d'où sont nées toutes ces institutions hospitalières qu'on dénature aujourd'hui ! »

## ÉTRANGER

Le *Journal de Saint-Petersbourg* dément la nouvelle publiée par le *Standard*, d'après laquelle la Russie aurait conseillé à

la Chine de retirer ses troupes de Bac-Ninh.

Suivant une dépêche adressée au *Standard*, le parti de la paix prend le dessus à Pékin. Toutefois, le gouvernement chinois vient de commander en Allemagne deux nouveaux bateaux-torpilles.

ANGLETERRE. — Le *Times*, s'occupant de la prochaine session parlementaire, pense que la crise égyptienne formera l'objet d'interpellations de la part de l'opposition.

Le journal de la Cité ajoute que l'état des affaires en Egypte obligera l'Angleterre à y créer une administration effective, à moins que l'on n'abandonne le pays aux intrigues des aventuriers.

ESPAGNE. — Le général Lopez Dominguez, neveu du maréchal Serrano et ministre de la guerre, a lu mercredi, à la Chambre des députés, un projet de loi tendant à augmenter la solde dans toute l'armée, depuis celle du simple soldat jusqu'à celle du colonel inclusivement.

On croit que le contre-projet d'adresse présenté par les sagastistes, en réponse au discours du trône, obtiendra 220 voix, c'est-à-dire la majorité de la Chambre.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 janvier.

La Bourse est ferme ; les rentes montent, et la plupart des valeurs suivent la même tendance. L'emprunt 4 1/2 0/0 s'élève de 105.87 1/2 à 105.10 pour terminer à 106.02, le 3 0/0 de 75.40 à 75.60 et 75.70.

La Banque de France s'avance à 5,110, avec un bénéfice relativement assez élevé pour la dernière huitaine écoulée (f. 1,010,537.79).

Le Foncier, suivant nos prévisions antérieures, continue son mouvement ascensionnel, et s'élève à 1,238.75. On connaît les causes de cette reprise : 60 francs de dividende probable et un acompte de 30 francs à toucher immédiatement. Pas de changements sur les Chemins : 1,225 le Lyon, 1,125 le Midi, 1,740 le Nord, etc. On connaît nos appréciations motivées sur ce groupe de valeurs, particulièrement en ce qui concerne le Lyon, nous n'y reviendrons pas. La liquidation, bien que facile en résumé, a principalement au début laissé voir une certaine tension de l'argent. Aussi la Banque des Communes de France a-t-elle pu bonifier à ses déposants en comptes de reports un intérêt net de 4.43 0/0 pour la première quinzaine de janvier. La moyenne du tout obtenu pour l'année 1883, a été de 4 0/0. C'est comme on le voit un placement, en résumé très-avantageux, eu égard à la sécurité qu'il présente. Le Suez a repris légèrement de 1,905 à 1,925, dernier cours 1,910 ; le *Financier des Communes* annonce pour son numéro du 18 janvier la publication d'un travail sur les différentes valeurs de Suez qui présentera nous le croyons le plus grand intérêt. C'est un grand graphique, tiré en plusieurs couleurs, et donnant, par le procédé des diagrammes, et sous forme de courbes, les recettes, cours, dividendes, nombre des navires, prix du tonnage, etc., du canal de Suez depuis l'origine. Ce graphique coûtera à un franc, et sera envoyé, à titre de prime, aux nouveaux abonnés du *Financier des Communes*, qui en raison de cette innovation, dont l'application sera facile aux valeurs principales du marché, élève le prix de son abonnement à 5 francs par an. Le nombre des listes de tirages, également, sera considérablement augmenté. Nous avons cru devoir signaler l'apparition de ce document, d'un genre nouveau, sur le Suez, qui intéresse tant de capitalistes.

souffrait de lui cacher la véritable cause de son mal, à lui qui aurait dû être son premier confident. Mais Raoul était-il assez grave, assez discret pour recevoir un tel aveu ? Ne devait-elle pas craindre qu'il refusât de s'associer au silence qu'elle avait promis ? Et, lors même qu'il se montrerait assez généreux pour ne pas demander le châtement du coupable, ne se laisserait-il pas séduire par le côté dramatique de la situation ? Quand on est presque toujours réduit à des conversations vides, oiseuses, il doit être délicieux d'éveiller tout à coup l'intérêt, de jeter une parole surprenante, de promener avec soi, au lieu de sa pauvreté ordinaire, une nouvelle émeurante, une vraie page de roman.

Non, Raoul n'était pas plus capable de recevoir ce secret que de comprendre les combats du cœur de Lucienne et l'immolation qui devait en être la fin.

Cette immolation fut le gage de la paix. Il en est toujours ainsi. Le sacrifice est comme une tige épineuse, déchirante, sur laquelle naît une fleur, la beauté morale, et un fruit, la paix. Fruit savoureux, dont la douceur récompense ceux qui ne craignent pas de le cueillir, même au prix d'une blessure.

Au matin du quatrième jour, Raoul qui devait déjeuner en ville étant sorti, Lucienne envoya chercher une voiture et se fit conduire à Notre-Dame-des-Victoires. Elle se confessa et reçut dans

la communion Celui en qui elle puisait à la fois l'exemple et le courage.

Le rationalisme proclame bien haut la force de l'homme. Mais les esprits justes, mais ceux qui ont souffert, savent qu'il n'y a de véritable force que celle qui vient de Dieu. Celle-là seule ne connaît ni l'orgueil, ni la défaillance. Celle-là seule laisse le cœur aimable et joyeux comme l'enfant que porte sa mère. Heureux ceux qui font l'expérience de cette vérité ! Ils apprennent en un jour la science qui suffit à défendre et à consoler toute une vie.

Deux heures après être sortie de Notre-Dame-des-Victoires, Lucienne montait en tremblant l'escalier qui conduisait au refuge de Lozarès. Elle s'appuyait lourdement sur la rampe. Par moments, elle s'arrêtait, soupirait. Elle arriva ainsi jusqu'à la sinistre demeure.

Lozarès était toujours couché sur la paille. Sa jambe blessée avait pris un aspect encore plus repoussant. Comme la première fois, il n'entendit pas la porte s'ouvrir.

Lucienne demeura un instant silencieuse, regardant comment s'achevait celui qui jadis avait pu être appelé un homme heureux et estimé.

Une suour froide perlait aux tempes de la jeune femme et les battements de son cœur firent trembler sa voix quand, enfin, elle dit :

— Pedro !

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

D'après une décision récente du ministre de la guerre, la faveur du prix réduit des cartes de l'état-major, dont les officiers de l'armée de terre avaient jusqu'ici seuls profité, est étendue à tout le public depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1884. Ce prix sera unique, accessible à tous et pour chaque carte seulement un peu supérieur aux frais de tirage et de papier.

D'après le relevé de l'état civil, il y a eu à Saumur, pendant l'année 1883, savoir :

|                 |     |
|-----------------|-----|
| Mariages.....   | 404 |
| Naissances..... | 308 |
| Décès.....      | 374 |

L'excédent des décès sur les naissances a été de 66. On a cependant constaté 80 décès de moins que l'année précédente, et un plus grand nombre des personnes décédées étaient étrangères à la ville de Saumur.

Le chiffre de 308 naissances n'avait pas été atteint, paraît-il, depuis vingt ans.

La presse conservatrice de Paris s'occupe toujours des victimes de M. Martin-Feuillée.

La *Gazette de France* vient de consacrer à M. Couscher, notre compatriote, ancien président du Tribunal de Baugé, les lignes suivantes que nous sommes d'autant plus heureux de reproduire qu'elles sont l'expression de l'exacte vérité :

M. COUSCHER

PRÉSIDENT A BAUGÉ.

49 ans de service, dont 9 comme président.

Un homme antique, le *Justum ac tenacem propositum*, du bois de ceux qui, pour le service de la justice, se laisseraient massacrer sur leur chaise curule avec sérénité.

Aussi son indépendance, sa fermeté avaient attiré sur lui les haines des républicains, et la révocation qui l'a frappé ne l'a pas plus surpris qu'elle ne l'a ébranlé.

Sa croix d'honneur, gagnée sur les champs de bataille, faisait honte à ces misérables qui s'abritaient en 1870 leur chère guenille dans les préfectures et sous-préfectures, pendant que M. Couscher, déposant la robe qui pouvait l'abriter, s'arrachait à sa femme et à ses enfants, s'engageait dans un régiment de mobilisés, conduisait au feu un bataillon et tombait en janvier 1870 aux mains de l'ennemi et s'évadait pour revenir prendre bravement sa part, à la tête de son bataillon, aux batailles sanglantes qui furent autour du Mans le dernier effort de l'armée de Chanzy.

Forcé par la paix de remettre l'épée au fourreau, M. Couscher avait repris sa robe, et, redevenu magistrat, il avait montré dans l'exercice de ses fonctions une intelligence

Il se retourna, vit Lucienne debout à l'entrée de la soupente.

— Vous ! s'écria-t-il, vous encore ! Pauvre enfant ! Que venez-vous faire ici ?

Elle s'approcha, et, d'une voix qui parvenait à peine à sortir de ses lèvres, elle répondit :

— Je viens vous dire que, parmi vos victimes, il en est une qui vous a pardonné.

— Ah ! dit-il en se couvrant le visage de ses mains.

Et il éclata en sanglots.

Cette explosion qui révélait des remords fit sur Lucienne une impression bienfaisante. Un commencement de pitié se mêla dans son cœur à l'héroïque charité qui lui avait fait vaincre les résistances de la nature.

— Infortuné ! dit-elle, où ce crime vous a-t-il conduit !

Il fit un geste de désespoir et murmura :

— Vous et les vôtres, vous êtes bien vengés.

— Ne me parlez pas de vengeance, dit Lucienne. Elle posa près de lui le pain blanc et les provisions dont elle s'était munie. Il la regarda et ne parla pas. Ses pleurs recommençaient à couler.

— Pedro, dit Lucienne, vous ne pouvez pas rester dans ce triste état. Je vais aller chercher un médecin.

Il secoua négativement la tête.

— C'est inutile, dit-il. Je ne puis ni ne veux

du droit, une sûreté de jugement, et en même temps une bienveillance et une affabilité qui lui avaient valu l'affection et le respect de tous les honnêtes gens.

On le dépouilla aujourd'hui de ces fonctions si bien gagnées et si bien remplies ; M. Martin-Feuillée a pensé qu'il ferait tâche au milieu de sa magistrature nouvelle, nous ne pouvons nier qu'il n'ait eu raison.

## Théâtre de Saumur.

Après la splendide solennité musicale du 27 décembre, qui a si brillamment terminé pour notre scène l'année 1883, le public saumurois était convié, mercredi 2 janvier, à une excellente représentation, composée de *Fra-Diavolo* et des *Charbonniers*.

La salle était beaucoup mieux garnie qu'on pouvait l'espérer le lendemain du jour de l'an.

Qui ne connaît le ravissant opéra-comique d'Auber, *Fra-Diavolo* ? Avec lui, nous sommes transportés en pleine Calabre, dans ce charmant pays où, si nous en croyons M. Scribe, les chefs de brigands, mis comme de véritables grands seigneurs, arrêtent les diligences et détournent les voyageurs en chantant de délicieuses cavatines en si bémol.

Malgré ces invraisemblances, qui furent jadis très à la mode, et qui provoquent maintenant le sourire, on ne peut nier que *Fra-Diavolo* soit très-intéressant, et que ces deux illustres auteurs, Eugène Scribe et Auber, aient semé à pleines mains, l'un les traits d'esprit et l'autre des mélodies pleines de finesse et de grâce.

M<sup>lle</sup> Gérald, première dugazon, a joué et chanté supérieurement le rôle de Zerline. C'est avec beaucoup d'art et d'intelligence qu'elle s'est tirée de sa grande scène du deuxième acte. La Direction doit se louer d'avoir engagé cette excellente actrice.

M. Le Roy a racheté, sous les traits de *Fra-Diavolo*, la mauvaise impression qu'il avait produite dans les *Dragons de Villars*. Nous avons retrouvé le ténor d'autrefois. Il a joué en artiste convaincu et a déployé dans la partie vocale toutes les ressources de son talent. Le public l'a chaleureusement applaudi après les barcaroles du premier et du deuxième acte, et surtout à l'air d'entrée du troisième acte, son triomphe.

M. Lamy était un type d'Anglais très-réussi ; la *ette* et le langage de milord mettaient à chaque instant la salle en gaieté ; le trio bouffe de l'oreiller a été aussi bien amusant.

N'oublions pas de signaler M. Constance, qui a tenu le rôle peu important du brigadier Lorenzo avec son entrain habituel, ni MM. Labranche et Carel, deux bandits de mélodrame aux costumes remplis de couleur locale.

La charmante opérette de MM. Philippe Gille et Costé, intitulée les *Charbonniers*, a été fort bien jouée par MM. Labranche, Lamy et M<sup>lle</sup> Dalbret. M. Lepria avait cédé son rôle de Tardivel à M. Carel, qui s'en est convenablement acquitté. En somme, succès étourdissant pour les *Charbonniers* et leurs interprètes.

vivre. Laissez-moi mourir.

— Pourquoi ce découragement ? A tous, même aux plus coupables, la vie offre des ressources et des espérances.

— Hélas ! soupira-t-il, que puis-je en attendre, moi ?

Il se tourna languissamment vers Lucienne et demanda :

— Vos parents ?... ont-ils pu survivre ?...

— Oui.

— Sont-ils que... vous avez découvert ?...

— Non, je suis seule à connaître votre retraite. Il poussa un profond soupir et ses regards s'attachèrent plus fixement sur la jeune femme. Elle était éclairée par le rayon qui traversait l'étroite lucarne. Tout ce que la miséricorde peut donner de douceur, tout ce qu'une victoire chèrement achetée peut apporter de grandeur, transfigurait son visage. On aurait dit l'ange de la rédemption descendu dans l'abîme du vice, de la honte et de la douleur.

(A suivre.)

MARTHE LACHÈSE.

Dans un théâtre :  
Un spectateur grincheux siffle à tort et à travers.

Un de ses voisins, impatient, lui allonge une maîtresse giffle.

Le gifflé, se levant, s'écrie à tue-tête :

— A bas la claque !



On nous annonce que la représentation de *Boccace* aura lieu mercredi 9 janvier, au lieu de lundi.

L. D.

#### LE TÉNOR DULAURENS.

Il y a décidément, plus que jamais, disette de ténors, et nous croyons que la Direction d'Angers a sagement agi en engageant comme ténor en double, avant l'ouverture de la saison, M. Gustave Le Roy, ex-artiste de l'Opéra-Comique.

Les habitués de l'ancien théâtre de Saumur doivent se rappeler M. Dulaurens, un jeune fort ténor qui, il y a près de trente ans, obtint de brillants succès sur notre scène, où il dirigea même pendant quelque temps une troupe d'opéra. En septembre 1854, il jouait ici, notamment, à côté de M<sup>lle</sup> Masson, la *Favorite*. Eh bien, nous apprenons aujourd'hui que le directeur du Grand-Théâtre de Nantes, ne sachant plus à quel ténor se vouer, fait en ce moment débiter M. Dulaurens ! Voici les lignes que contient à ce sujet l'*Espérance du Peuple* :

« M. Dulaurens est un artiste qui commande un certain respect ; il a été pendant longtemps à l'Opéra de Paris ; il est venu en représentation chez nous et y a obtenu de grands succès ; combien y a-t-il de temps au juste ? Nous ne voulons pas y penser, et nous engageons le public à faire comme nous, à juger notre fort ténor comme s'il paraissait pour la première fois sur notre scène et comme s'il s'appelait d'un nom quelconque au lieu de s'appeler Dulaurens, lequel nous rappelle, malgré nous, des temps meilleurs.

« Eh bien, dans ces conditions, si l'on peut faire abstraction complète de ses souvenirs, on trouvera dans notre nouveau ténor un artiste remarquablement sûr de lui-même comme chanteur et surtout comme comédien, et dont l'admission nous paraît, il faut bien l'avouer, indispensable.

« M. Dulaurens n'est évidemment pas l'idéal du premier sujet appelé à personifier les grands rôles du répertoire, mais enfin il sait dissimuler avec une réelle habileté les faiblesses de sa voix, et, nous le répétons, si l'on tient compte de l'époque avancée de la campagne théâtrale et de la disparition à peu près complète de cet oiseau rare qu'on appelle un fort ténor, nous croyons que l'on fera bien de recevoir M. Dulaurens. »

#### DÉCENTRALISATION DRAMATIQUE A ANGERS.

Nous avons annoncé l'apparition prochaine sur la scène angevine d'un drame inédit de M. Henry Jagot. La première représentation de *Pierre le Grand* a eu lieu le 27 décembre au Grand Théâtre. Voici en effet ce que dit *Angers-Revue* :

« Nous n'avons pas, à notre grand regret, le don d'*ubiquité*. Comme nous assistions ce soir-là au superbe Concert donné à Saumur par l'Association artistique, avec le concours de M<sup>me</sup> C. Patti, nous ne pouvons donner notre appréciation sur la tentative de

décentralisation dramatique faite sur notre scène. Nous savons simplement que le drame de notre compatriote, M. Jagot, a été très-bien accueilli par le public angevin, et que le nom de l'auteur a été prononcé au milieu de nombreux applaudissements. On nous a dit aussi que l'interprétation avait été très-convenable.

« Dimanche soir avait lieu au Cirque-Théâtre la seconde représentation de *Pierre le Grand*. Le public démonstratif de l'endroit fait à l'œuvre de M. Jagot un accueil enthousiaste. »

Le bataillon du 77<sup>e</sup> de ligne, détaché en Tunisie, est attendu à Cholet.

#### ANGERS.

*Étouffé par une crêpe.* — Le 4<sup>er</sup> janvier, le sieur Henri Perrault, charpentier, âgé de 59 ans, demeurant chemin d'Antioche, avait fêté un peu la nouvelle année et se trouvait légèrement enflammé par les petits verres, quand l'idée lui vint de manger une crêpe, mais il voulut l'engloutir d'un seul coup. Mal lui en prit, car la crêpe, parvenue au gosier, refusa obstinément de descendre plus bas et l'étouffa. (Anjou.)

*ROIFFÉ (Vienne).* — Le samedi 29 décembre, le sieur Pierre Gaultier, épiciier, profita de l'absence de sa femme pour absorber un litre d'eau-de-vie.

C'est en rentrant du lavoir que la femme Gaultier trouva son mari râlant et à toute extrémité. Elle essaya de lui prodiguer des soins ; mais une heure après il expira, en proie aux plus vives souffrances.

#### LOCHES.

Un effroyable accident est arrivé dimanche dernier.

Dans un village, non loin de Loches, habitent les époux Renard.

Leur petite fille, âgée de deux ans, en l'absence de sa mère, s'est approchée trop près de la cheminée. Le feu a pris dans ses vêtements, et quand la pauvre mère rentra elle trouva son enfant en flammes et poussant des cris déchirants. Elle s'est empressée d'éteindre le feu ; mais déjà il était trop tard.

L'enfant, qui avait éprouvé dans plusieurs parties du corps de vives brûlures, est morte le lendemain.

#### POITIERS.

Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* : « La place d'Armes a été jeudi soir, vers huit heures, le théâtre de scènes tumultueuses.

« Une sorte de cirque de bateaux imitant le roulis du navire quand on les fait tourner à la façon des chevaux de bois, s'est établi depuis quelques jours sur la place. Cet établissement est la propriété de Prussiens, paraît-il, qui parcourent ainsi les foires. Ils y sont, du reste, assez généralement mal accueillis et souvent obligés de décamper plus tôt qu'ils ne voudraient. A

fort ou à raison, on les accuse d'espionnage.

« Plusieurs jeunes gens des Ecoles, qui connaissent ces détails, mus par un sentiment de patriotisme, peut-être pas assez raisonné, et qui avaient résolu de faire partir le cirque prussien, se sont assemblés sur la place, ont chuté et sifflé les bateaux en marche. Une altercation, avec le chef et les employés de l'établissement, s'en est suivie. Des cris : A bas la Prusse ! à bas le Prussien ! Vive la France ! ont été proférés.

« Les sergents de ville sont alors intervenus, et ont conduit plusieurs étudiants devant le commissaire central, qui a dressé procès-verbal. »

Notre confrère ajoute :

« Il serait fâcheux qu'on donnât du retentissement à cette affaire, qui, en somme, n'a d'autre importance que celle qu'on pourrait lui donner en faisant du bruit autour d'elle. Ces petits épisodes sont, du reste, assez fréquents, à Paris même, et jusque dans les plus petites villes de France. Le mieux, à notre avis, serait de fermer les yeux, d'autant que l'opinion, généralement disposée à exagérer les choses, se livre souvent à des conjectures plus ou moins hasardeuses.

« C'est ainsi que, jeudi, le bruit courait, dans le public, qu'un des employés du cirque avait été arrêté à Blossac au moment où il relevait la plan de notre arsenal. Cela nous paraît enfantin. Le gouvernement prussien n'a pas besoin, hélas ! de saltimbanques pour savoir ce qui se passe chez nous, ni comment sont construits nos arsenaux.

« En résumé, si quelques jeunes gens ont eu le tort, bien excusable, de se laisser aller à un mouvement de vivacité, la police deviendrait coupable si elle cherchait, par des tracasseries, à grossir un aussi mince événement. »

On écrit de Bou (Loiret) à l'*Express* :

« Un fait très-curieux s'est produit dans notre pays, samedi, à onze heures du matin.

« Un abîme s'est creusé soudainement dans la grande levée de la Loire, à deux cents mètres en aval du hameau de Bondifer.

« Ce gouffre, de forme ronde, ne mesure pas moins de quinze mètres de diamètre et dix à douze mètres de profondeur ; il s'étend sur la levée au côté opposé à la Loire.

« Il est à craindre que la levée ne s'effondre sur un plus grand espace.

« Dans ces conditions, une inondation est à craindre, et il est à désirer que les ingénieurs des ponts et chaussées s'occupent au plus tôt à réparer cette brèche. »

#### BOURSE DE PARIS

DU 4 JANVIER 1884.

|   |        |
|---|--------|
| Rente 3 0/0 . . . . .                       | 75 80  |
| Rente 3 0/0 amortissable . . . . .          | 76 95  |
| Rente 4 1/2 . . . . .                       | 106 25 |
| Rente 4 1/2 (nouveau) . . . . .             | 106 05 |
| Obligations du Trésor (anciennes) . . . . . | 510 »  |

#### Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

MERCREDI 9 janvier 1884,

### BOCCACE

Opéra-comique en 3 actes, paroles françaises de MM. Lagye, H. Chivot et A. Duru, musique de Franz de Suppé.

1<sup>er</sup> tableau : La Saint-Jean à Florence.

2<sup>e</sup> tableau : Le Poirier enchanté.

3<sup>e</sup> tableau : La Palme d'or.

Nous donnerons la distribution des rôles.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 31 décembre.

|                               | Froment    | Avoine   |
|-------------------------------|------------|----------|
| Angers, l'hect. 17 50 à 18 50 | 9 » à 9 50 | 8 50 » » |
| Saumur, 18 35 18 75           | 9 50 » »   | 9 » » »  |
| Baugé, 18 25 19 05            | 9 » » »    | 8 50 » » |
| Segré, 18 50 » »              | 9 » » »    | 8 50 » » |
| Beaupreau, 18 50 18 75        | 9 50 » »   | 8 50 » » |
| Montfaucon, 18 50 » »         | 8 50 » »   | 8 50 » » |
| Montrevault, 18 50 18 75      | 8 50 9 »   | 8 50 » » |
| Chemillé, 18 » 18 50          | 8 » 8 50   | 8 50 » » |
| Champtoceaux, 18 » 19 »       | 9 50 » »   | 8 50 » » |
| Vihiers, 17 50 18 »           | 8 » 8 50   | 8 50 » » |
| Brissac, 18 50 18 55          | 7 50 8 »   | 8 » » »  |
| Chalonnay, 18 50 18 55        | 9 » » »    | 8 » » »  |
| Doué, 18 50 18 55             | 8 » » »    | 9 » » »  |
| St-Flor-le-Vieil, 18 » 19 »   | 9 50 » »   | 8 50 » » |

A Nantes, les blés américains disponibles, de 26 » à » » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 18 50 à 19 25 les 80 kilos.

#### Eaux-Bonnes

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, Relapses à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Veute annuelle : Un million de bouteilles.

#### N'ATTENDEZ PAS

d'être enrhumé pour faire usage du Sirop THIBON, contre Rhumes, Gripes, Bronchites et les Toux les plus rebelles. Son efficacité a été constatée par toutes les sommités médicales. — Prix : 2 fr. — Dépôt :

Ph. LAUMONDAIS, place de la Bilange, 5.

#### Maladies de la peau

Dartres, eczemas, boutons, rougeurs, démangeaisons, maladies localisées, altérations et vices du sang sont radicalement guéris par le Véritable Sirop de Bochet iodé et le Baume antidartreux de Bertrand, aîné. 40 ans de succès. Notice gratis. Flacons de Sirop, 2 fr. 50 et 5 fr. ; litre, 10 fr. ; Baume 1 fr. 50 ; franco en ajoutant 0 fr. 75 en sus. S'adr. à Lyon, pharmac. BERTRAND AÎNÉ, HANTZNER, succ. pl. Bellecour.

Saumur, pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### FLUR-DE-THÉ

Par Francis Tesson.

Phénomène étrange !

Kou-ei-li-ang était devenu tout à coup d'une pâleur livide, et sa main tremblait tandis qu'il précipitait la matière sucrée au fond des tasses. Il tournait fort heureusement le dos à Fleur-de-Thé ; sans cela la jeune femme eût certainement été épouvantée de sa pâleur et de son tremblement.

Un violent combat se livrait en lui :

— Oui, murmurait-il, elle est bien belle, mais la richesse est bien plus belle encore ; elle est bien bonne, mais l'or est meilleur que la meilleure des femmes !

De qui donc voulait-il parler ?

Lorsqu'il eut murmuré ou plutôt pensé ces choses, il grinça tout bas des dents comme un homme qui réagit contre l'inspiration de son âme, puis, d'un geste fébrile, il saisit un petit flacon caché dans sa ceinture et versa quelques gouttes du contenu dans l'une des tasses.

Pourquoi n'en versait-il que dans une seule ?

Si rapide qu'eût été exécutée cette action, elle n'échappa point à Fleur-de-Thé. La jeune femme frissonna instinctivement. Et elle, tout à l'heure si heureuse, si confiante, se prit à songer à ses craintes premières, alors que son père Ta-Ou lui annonça qu'elle allait devenir la septième femme du vice-roi.

La septième femme !

Mon Dieu ! si les six autres avaient passé comme elle, dans ce kiosque enchanté, une pareille soirée d'extase, pourquoi donc étaient-elles mortes si vite ?

Toutes ces pensées, toutes ces craintes se pressaient tumultueusement dans son cerveau en feu, mais elle n'en fit rien paraître.

Kou-ei-li-ang, cependant, avait rempli les deux tasses de cette fine décoction des feuilles du Pé-Kao, qui embaume si agréablement le palais et reconforte si doucement l'estomac.

Son visage était redevenu calme et souriant.

Selon sa promesse, il posa sur un plateau de laque la tasse destinée à sa jeune femme, et, se mettant à genoux devant elle, il la lui présenta en disant :

— A ma bien-aimée, à ma souveraine ! Que ce breuvage préparé par mes mains lui procure longue vie, joyeux rêves et santé !

Il dit cela d'une voix si caressante en la regardant d'un regard si limpide, que Fleur-de-Thé se reprocha soudain comme une faute les soup-

çons qu'elle venait de concevoir sur le compte de son mari.

Elle prit la porcelaine et l'approcha de ses lèvres.

Toujours à genoux, pressant dans ses mains la main gauche de la jeune femme, il la regardait boire.

Elle s'arrêta tout à coup.

— L'autre jour, dit-elle d'une voix câline, lorsque le bonze nous a unis, nos lèvres se sont désaltérées tour à tour à la même coupe ; pourquoi, mon ami, ne renouvellerions-nous pas ce soir, en face du ciel, cette même cérémonie ?

— Oh ! le fol enfantillage ! dit-il en cachant son trouble sous un rire forcé.

— Je sais bien que c'est un enfantillage, reprit-elle, mais qu'importe, s'il me fait plaisir ? J'y tiens beaucoup. Bois le premier, mon cher époux !

— Y penses-tu ?

— Tout à l'heure, ne m'as-tu pas nommée ta bien-aimée ? Eh bien, en ma qualité de bien-aimée, j'exprime un vœu : bois le premier !

— Eh non ! dit-il.

— Tout à l'heure, ne m'as-tu pas nommée ta souveraine ? Eh bien, en qualité de souveraine, j'exprime un ordre : Bois le premier.

Il se leva en haussant les épaules.

— Chère Fleur-de-Thé, dit-il, j'ai besoin de repos ; de grâce, finissons ce badinage.

Elle fronça ses beaux cils noirs, et d'un ton moitié colère, moitié caresse :

— Oh ! mon seigneur et maître, je vous en prie maintenant par l'affection que je vous porte, trempez les lèvres dans cette tasse, ou, par le Dieu Fô, je croirai que vous avez quelque motif de colère contre votre servante, et cette idée-là, voyez-vous, me fera répandre cette nuit toutes les larmes de mes yeux.

— Ma chère, dit-il avec volubilité, voilà un entêtement inconcevable, auquel j'étais loin de m'attendre ; je suis fâché d'être dans l'impossibilité de vous satisfaire. Je vous aime beaucoup, je suis prêt à souscrire à vos moindres caprices ; mais je ne saurais pour l'heure goûter à ce thé. J'ai la tête d'une pesanteur effroyable : c'est le souci des affaires, la chaleur du jour, la fatigue, que sais-je, moi ? Du reste, tranquillisez-vous, ce ne sera rien. Quelques heures de sommeil et tout cela aura disparu. Demain, je m'éveillerai frais et dispos ; demain, je boirai de ce breuvage tant qu'il vous plaira ; en attendant, permettez que je me retire : adieu !

Il effleura à peine d'un baiser de glace le front de la jeune femme et s'éloigna rapidement dans la direction du palais.

Hélas ! combien il était différent du Kou-ei-li-ang de tout à l'heure, si empressé, si tendre, si dévoué !

(A suivre.)



Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

### Maison et Jardin maraîcher

Contenant 30 ares 56 centiares,

A la Rompure, commune de Saumur,

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC,

Le dimanche 20 janvier 1884, à une heure.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, 27, place de la Bilange.

### A VENDRE

Par adjudication définitive,

Le dimanche 13 janvier 1884, à 1 heure après midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire,

### LA MAISON

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, 47 bis, et rue de la Marmaillette,

AVEC ÉCURIES ET REMISES

Mise à prix : 11,000 fr.

Appartenant aux époux GUIOCHEAU, loueurs de voitures.

S'adresser, sur les lieux, pour visiter.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE :

1<sup>o</sup> UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 10 ;

2<sup>o</sup> Et UNE CAVE, avec PETIT JARDIN au-dessus, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n<sup>o</sup> 7.

S'adresser à MM. MENIER et GENTIL-SAVATIER, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (822)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M<sup>e</sup> MÉHOUS.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Situés commune de Saint-Lambert-des-Levés :

1<sup>o</sup> 22 ares environ de terre, au canton des Gagneries.

2<sup>o</sup> 1 hectare 4 ares 50 centiares de terre, au canton des Pressiers, section B, numéro 130 du cadastre.

3<sup>o</sup> 66 ares de terre, canton des Granges ou Grands-Bois, appelés aussi les Pironnières.

4<sup>o</sup> Et 77 ares de terre, au canton des Terres-Boues.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT, notaire. (829)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M<sup>e</sup> MÉHOUS.

### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Croix-Verte,

Comprenant trois chambres au rez-de-chaussée, trois autres au premier étage, un grenier, cave, puits et deux jardins dont l'un tient au cours d'eau dit la Boire.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT, notaire. (828)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M<sup>e</sup> MÉHOUS.

### A VENDRE

OU A AFFERMER

Cinquante ares de vigne, aux Landes, commune de Saumur ;

Seize ares 50 centiares de vigne, même canton ;

Huit ares 50 centiares de luzerne, même canton ;

Huit ares de vigne rouge en bon rapport, aux Hautes-Landes ;

Cinq ares de vigne, au moulin Tan.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. LEVRON, propriétaire, ou à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M<sup>e</sup> MÉHOUS.

### A AFFERMER

### UNE FERME

Sise à Distré,

Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, prés et vignes d'une contenance de 20 hectares.

S'adresser à M. FOURNIER-MENARD, propriétaire à Distré, ou audit M<sup>e</sup> PINAULT. (827)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M<sup>e</sup> MÉHOUS.

### A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

### GRANDE ET VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 4.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. CORBINEAU, propriétaire à l'Abbaye-d'Asnières. (785)

Études de M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun (Vienne),

et de M<sup>e</sup> ROBIN, notaire à Château-gontier (Mayenne).

### A VENDRE

OU ÉCHANGER

En totalité, en 2 lots ou par corps de fermes,

### LES PROPRIÉTÉS

D'Erbrée et de Beaubigné

Commune de Fromentières, à 4 kilomètres de Château-gontier, route de Laval.

1<sup>o</sup> CHATEAU moderne d'Erbrée, belles réserves en prairies et futaies, fermes de Beauchêne, la Mercerie et la Drajeonnière ; ensemble 100 hectares.

Revenu minimum garanti, 10,000 fr.

2<sup>o</sup> Ruines du château de Beaubigné, ferme de ce nom, fermes de la Ferrerie, le Chênevert, surnommé Moulin à eau de la Roche (5 paires de meules), 10 hectares de prés ; ensemble 135 hectares.

Revenu minimum garanti, 14,000 fr.

Un seul tenant. — Belle situation sur les côtes de la Mayenne qui limite la propriété sur 2,500 mètres.

Placement à 4 0/0, susceptible d'augmentation.

S'adresser auxdits notaires, pour permis de visiter et tous renseignements. (802)

### CIDRES

De NORMANDIE et de BRETAGNE

Depuis 25 fr. la barrique.

S'adresser à M. René ROUSSEAU, rue Beaurepaire, 16, Saumur. (841)

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 6 janvier 1884, à midi,

Dans une maison située à Montreuil-Bellay, route de Thouars, où est décédé M. René Dagot, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dépendant de la succession de M. Dagot.

On vendra notamment : tables, chaises, batterie de cuisine, lit, linge de corps et de ménage, couettes, bascule, moulin à passer la farine et une foule d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

### A VENDRE

Pour cause de changement de domicile :

Un bon piano droit et tabouret ; Très-belle étagère ; Machine à coudre, neuve ; Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCHET-FALQUE, au Pont-Fouchard. (12)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

### UNE MAISON

Propre au commerce,

Située rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 12,

### UNE AUTRE MAISON

Également propre au commerce,

Actuellement occupée par M<sup>me</sup> Leflet, aubergiste (hôtel de l'Espérance).

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FERRE, 12, rue Saint-Nicolas. (786)

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### UNE PROPRIÉTÉ

Située à Chacé,

Consistant en : UNE MAISON avec dervitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc. ;

Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.

Mise à prix : 8,000 fr.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (737)

### AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

### AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca du J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

### A VENDRE

DEUX

PETITES MAISONS

A Saumur, rue de la Croix-Verte,

ET

### GRAND MAGASIN

A deux étages,

Près la gare d'Orléans.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

### A VENDRE

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique ;

Vin rouge vieux à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs ;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

### CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 15 francs).

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (714)

MAISONS, situées à Angers, en face du Mail,

A VENDRE, par adjudication, le SAMEDI 26 janvier 1884, à 2 heures de l'après-midi, rue Lenepveu, n<sup>o</sup> 13, à Angers, par le ministère de M<sup>e</sup> ALEXANDRE, notaire.

Ces maisons, de construction récente, qui peuvent être louées 1,000 francs chacune, seront vendues sur les mises à prix de 8,000 et 10,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements : 1<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> ALEXANDRE, notaire à Pellouailles ; 2<sup>o</sup> à M. GUIHAL, syndic, rue Lenepveu, 13, à Angers.

### A VENDRE

UNE

### VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M<sup>me</sup> ROUSSEAU, 7, rue des Basses-Perrières. (7)

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette.)

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZEMAS, DARTRES, PITIRIASIS du cuir chevelu (pelliçutes), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts : Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

Thés

### CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

### GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

### SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.